



Élévation sud avec les baies percées pour la prison, le bâtiment adossé a été détruit mais il en reste la cheminée au niveau de la première travée (photographie du fond Eygun).

IVR54_20167907115Z

Auteur de l'illustration : François Eygun

Date de prise de vue : 2016

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation